

SAMSUNG

Du 28 juin au 30 septembre 2014

Why NOTE!*

Jusqu'à

100€

remboursés**

pour l'achat d'une tablette
Galaxy Note 10.1" Edition 2014
ou Galaxy Note Pro 12.2"



Samsung
GALAXY Note PRO

DAS Galaxy Note Pro 12.2" 4G : 0,762 W/Kg***

Affichage
grand format 12,2"

Surfer en 4G



Samsung
GALAXY Note
10.1
2014 Edition

DAS Galaxy Note 10.1" Edition 2014 4G : 0,902 W/Kg***

Personnaliser

* Pourquoi pas !

** Voir modalités de l'offre en magasin ou sur
www.samsung.com/fr/promotions

*** Le DAS (débit d'absorption spécifique des téléphones mobiles) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

SAMSUNG

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE

« SAMSUNG - WHY NOTE ! »

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Du 28 juin au 30 septembre 2014 inclus, Samsung vous rembourse jusqu'à **100€** pour l'achat d'une tablette Samsung Galaxy Note 10.1" Edition 2014 ou d'une Samsung Galaxy Note Pro 12.2" (toutes versions, tous coloris).
- Offre réservée à toute personne physique majeure, résidant en France ou à Monaco.
- Une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB.
- Offre valable en France (Corse et DOM-COM compris) et Monaco dans les points de vente et sites internet affichant l'opération et non cumulable avec toute autre offre Samsung en cours sur les produits éligibles à l'offre.
- En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix d'achat de votre tablette Samsung Galaxy Note 10.1" Edition 2014 ou Samsung Galaxy Note Pro 12.2" achetée (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).

1. ACHETEZ VOTRE TABLETTE SAMSUNG ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez, entre le **28 juin** et le **30 septembre 2014 inclus**, votre tablette Samsung Galaxy Note 10.1" Edition 2014 ou Samsung Galaxy Note Pro 12.2" (toutes versions, tous coloris).

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE [WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS](http://www.samsung.com/fr/promotions)

- Connectez-vous sur le site* www.samsung.com/fr/promotions au plus tard le **15 octobre 2014** et sélectionnez l'offre « Samsung – Why Note ! ».
 - Créer votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte et remplissez le bulletin de participation en ligne.
 - Imprimez votre bulletin de participation pour le joindre à votre dossier de participation.
- *Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 70 80 5555 (appel non surtaxé – du lundi au vendredi, de 9h à 19h). Un opérateur enregistrera votre demande de remboursement par téléphone et vous attribuera un code de participation.

3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- Votre **bulletin de participation*** imprimé.
 - *Si vous ne disposez pas d'accès Internet, reportez votre code de participation sur papier libre.
 - Le **code barre original** à 13 chiffres, à découper sur l'emballage de votre tablette Samsung éligible à l'offre (photocopie non acceptée).
 - La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse, confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence de la tablette Samsung achetée.
 - Un **IBAN + BIC**** présents sur votre RIB (attention, ils sont obligatoires pour se faire rembourser).
- **L'IBAN commence par FR (ou MC pour les comptes tenus à Monaco) et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

4. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER (Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés.)

Envoyez votre dossier avant le **15 octobre 2014 inclus** (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG – WHY NOTE !
FACILITY N°140536
13844 VITROLLES CEDEX

5. RECEPTION DE VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le **15 octobre 2014 minuit** (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous connecter à cette adresse
<http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers> et vous identifier avec votre compte Samsung.